

Québec, le 17 mai 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au feuillet du député de Rimouski, M. Harold LeBel, du 1^{er} avril 2021, demandant au gouvernement de :

- suspendre le plafond de financement du programme Passe-Partout dans les règles budgétaires des centres de services scolaires afin que les places non utilisées en période de pandémie puissent être financées dans les prochaines années;
- revoir pour 2022-2023 les modalités du programme Passe-Partout en lien avec les recommandations du rapport d'évaluation ministérielle, incluant l'actualisation du cadre d'organisation et des règles budgétaires afin de permettre le déploiement du programme à l'ensemble du Québec.

Il est vrai d'affirmer que ce programme est précurseur en matière d'accompagnement des familles lors de la première transition scolaire. Tout en étant laissé au choix des parents, il constitue une étape déterminante dans le cheminement des enfants de 4 ans.

Je tiens d'abord à vous rassurer quant au plafond de financement prévu pour le programme Passe-Partout : dans la version des règles budgétaires 2021-2022 qui a été transmise au réseau scolaire le 26 avril dernier, il est prévu qu'il demeure équivalent à celui de l'année scolaire 2019-2020. Notez toutefois que ce projet de règles budgétaires n'a pas encore été approuvé par le Secrétariat du Conseil du trésor.

En ce qui concerne la prise en considération des recommandations du rapport d'évaluation du programme Passe-Partout ainsi que de l'arrivée progressive des enfants de 4 ans à la maternelle, nous étudions actuellement les différentes mesures destinées à la transition et au soutien des compétences parentales, dont le programme Passe-Partout.

Encore une fois, je vous remercie de l'intérêt manifesté à ce programme offert parallèlement à la maternelle 4 ans, au bénéfice des tout-petits et de leurs parents.

Veillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive, flowing style with a prominent initial 'J'.

Jean-François Roberge